



N'Djamena, le 15 IIII 2020

NOTE DE PRESENTATION

A

L'ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT**OBJET : PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2020**

S'inspirant de l'adresse à la Nation du Marechal du Tchad, IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat du 14 avril 2020, le Projet de Loi de Finances Rectificatives (PLFR) 2020 soumis à votre appréciation s'inscrit résolument dans le triple cadre de la riposte à la pandémie du coronavirus et de ses conséquences socioéconomiques, à la chute des cours des matières premières consécutive aux fermetures des frontières et à la lutte contre la secte Boko Haram et le maintien de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national.

Dans cette dynamique, il récapitule l'ensemble des mesures annoncées par le Marechal du Tchad, IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat du 14 avril 2020, quasi intégralement appliquées, ainsi que les mesures successives qui ont été prises pour redynamiser, entre autres, le secteur agricole, notamment la production vivrière à raison d'un financement additionnel et exceptionnel d'un montant de 17 milliards pour acquérir les engrais, les semences, les produits phytosanitaires, le renforcement de l'encadrement des paysans et la production cotonnière qui reçoivent un financement quinquennal exceptionnel également d'environ 17 milliards à travers une convention tripartite Etat/OLAM/Producteurs. Aussi, ce PLFR prend en compte les changements intervenus dans la structure du Gouvernement du fait du remaniement du 14 juillet 2020.

De manière chiffrée, les recettes totales du PLFR 2020 s'élèvent à 1 136,422 milliards de FCFA et les dépenses à 1196,74 milliards, soit un déficit budgétaire de 60,252 milliards de FCFA. Ce déficit sera en outre financé par les appuis de nos partenaires au développement ainsi que des émissions de titres publics sur le marché sous régional.

1. Contexte macroéconomique

L'économie nationale en 2020 et 2021 serait marquée par la pandémie de la COVID-19 et les incertitudes qui planent sur l'ensemble des activités économiques mondiale notamment celles sur l'évolution du cours de pétrole.

Ainsi, dans ce contexte, notre économie connaîtrait une contraction de 0,5% en 2020 contre 2,5% en 2019 avant de renouer avec la croissance économique (2,8%) en 2021. Cette contraction des activités économiques en 2020 serait imputable aux contreperformances dans les secteurs des services (-4,3%) et des industries (-21,5%) qui

sont fortement impactés négativement par les mesures de riposte contre la COVID-19 prises par le Gouvernement notamment les fermetures des frontières, l'interdiction des transports urbains et interurbains et les marchés. Et ceci, malgré une performance du secteur primaire attendue avec une croissance de 7% en 2020 grâce à une campagne agricole 2020/2021 qui s'annonce bonne selon les spécialistes agricoles. En outre, le secteur agricole bénéficiera d'un financement additionnel et exceptionnel de 21,7 milliards et de la mise en disponibilité de 1 000 tracteurs à la suite de la rétrocession par l'Etat de ces tracteurs à un coût très largement subventionné au profit des groupements des producteurs agricoles.

En matière des prix, le niveau général des prix à la consommation des ménages est resté stable en ce mois de mai 2020 par rapport au mois d'avril 2020 avec principalement une augmentation des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisés. Le niveau général des prix a augmenté de 3,5% en mois de mai 2020 contre 6,3% en mois d'avril 2020. Pour les trimestres 2020 à venir, contrairement au premier et au deuxième trimestre 2020, les prix pourraient être contenue dans la norme communautaire de 3% au vu des mesures gouvernementales prises pour lutter contre la cherté de vie et de l'implication des acteurs économiques.

Ces résultats de prévisions macroéconomiques pour l'année 2020 et 2021 s'appuient sur des hypothèses réalistes compte tenu de l'évolution de la conjoncture au premier et deuxième trimestre 2020 notamment :

- une production de pétrole : 147 408 barils par jours ;
- un cours de Brent : 36,2 dollars US ;
- une décote du brut tchadien : 4 dollars US ;
- un taux de change Dollar US/FCFA : 510,05 FCFA ;
- un coût de transport du baril : 7 dollars le baril.

2. Exécution du Budget General de l'Etat au premier trimestre 2020

S'agissant de l'exécution budgétaire au premier trimestre 2020, les recettes ont été recouvrées à hauteur de 289, 299 milliards de FCFA sur une prévision de 1 209, 677 milliards de FCFA. Ce qui correspond à un niveau de recouvrement de l'ordre de 24%. La décomposition des réalisations des recettes révèle que les recettes hors pétrole ont été recouvrées à hauteur de 115,87 milliards de FCFA tandis que les recettes pétrolières se situaient à 102,06 milliards de FCFA correspondant ainsi à des taux de réalisations respectifs de 23% et 19%.

Au 1^{er} trimestre 2020, les dépenses publiques ont été exécutées à concurrence de 205 462 milliards de FCFA sur une prévision annuelle dans la LFI 2020 de 1 052,67 milliards de FCFA correspondant ainsi à un taux d'exécution de 20%. Les dépenses de personnel ont enregistré le plus haut niveau d'exécution avec 27% suivi des dépenses de biens et services avec un taux de 26%. Les intérêts de la dette, les dépenses de transferts et subventions et les investissements (intérieurs et extérieurs) ont été exécutées respectivement à hauteur de 11,71 milliards de FCFA (19%), 19,36 milliards de FCFA (11%) et 46,62 milliards de FCFA (14%).

3. Projet de Loi de Finances Rectificative 2020

En recettes, la LFR 2020 enregistre une baisse de 73, 255 milliards de FCFA passant ainsi de 1209,677 milliards de FCFA dans la LFI 2020 pour s'établir à 1 136,422 milliards de FCFA. Cette baisse est largement imputable à la diminution de 17% des recettes pétrolières (87 73 milliards de FCFA), en raison principalement de la chute des prix du Brent qui a eu des répercussions sur les redevances & participations attendues, à la légère baisse de la production qui a eu des conséquences sur les redevances statistiques ainsi que des droits d'accès pipe. Les

recettes hors pétrole devraient quant-à elles enregistreraient une baisse de 21% (110,1 milliards de FCFA), conséquences du COVID-19 et des mesures gouvernementales sur certaines activités économiques. Les dépenses du PLFR 2020 qui s'élèvent à 1 196,74 milliards enregistrent une progression de 14% par rapport à la Loi de Finances 2020. Ce qui correspond à un accroissement de 144,004 milliards de FCFA dont 89 milliards sur ressources propres. Cet accroissement proviendrait essentiellement de l'augmentation des dépenses de transferts et subventions, des dépenses de personnel ainsi que des dépenses d'investissements sur ressources intérieures et extérieures.

Dans le PLFR 2020, les dépenses de personnel devraient enregistrer une hausse de l'ordre de 30 milliards de FCFA (12%) en raison de l'application du protocole d'accord conclu entre les syndicats et le Gouvernement en janvier dernier ainsi que le recrutement de 1638 agents au sein du Ministère de la santé en vue d'impulser la lutte contre la pandémie du COVID-19.

Par ailleurs, les dépenses de biens et services devrait enregistrer un faible accroissement (3,55 milliards de FCFA) tandis que les intérêts sur la dette publique devraient baisser de près de 3,12 milliards de FCFA en raison essentiellement du moratoire sur le paiement de la dette extérieure.

Les dépenses de transferts et subventions enregistrent l'accroissement le plus significatif avec 48 milliards de FCFA. En plus des réaménagements des lignes qui sont intervenus afin de permettre au Gouvernement d'orienter les ressources publiques en priorité à la lutte contre la pandémie du COVID-19, l'augmentation de cette nature de dépenses est imputable à la prise en charge: i) de la part de l'Etat dans le plan de contingence sanitaire ainsi que les transferts aux hôpitaux impliqués dans la lutte contre le COVID-19 ; ii) du financement de la campagne agricole ainsi que l'achat des vivres au profit des ménages vulnérables ; iii) des factures relatives à la tranche sociale de la SNE ainsi qu'à la gratuité de l'eau au profit de la STE et enfin iv) des frais d'hébergement et de restauration des personnes rapatriées et mises en quarantaine dans les hôtels.

Enfin, au niveau des investissements, l'Etat devra consentir un effort financier supplémentaire de 10 milliards de FCFA dans la PLFR 2020 pour les investissements sur ressources propres, soit une progression de 8% par rapport à la Loi de Finances 2020. Cet accroissement se justifie par la nécessité de prendre en charge un certain nombre de travaux de construction de bâtiments, de routes et d'ouvrages hydrauliques ainsi que d'acquisition d'équipements et de contrepartie Etat aux projets. S'agissant des investissements sur financements extérieurs, ils passent de 206 à 261 milliards de FCFA en dons et prêt projets, soit une hausse de 55 milliards de FCFA. Cette hausse se justifie principalement par un accroissement des financements extérieurs relatifs à la lutte contre la COVID-19 notamment les différents financements du plan de riposte sanitaire et le plan d'urgence alimentaire.

Telle est, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, l'économie de la présente note qui vise à vous présenter le Projet de Loi de Finances Rectificative 2020 en vue de son adoption.

Le Ministre des Finances et du Budget

